

**Propositions d'aménagement concerté  
OU  
Métamorphose autrement**

**Projet citoyen résultant de la démarche participative  
lancée par le Comité d'initiative  
pour l'installation des stades au Nord**

Dossier de presse - 9 décembre 2008

Ce document ne présente qu'une synthèse  
des principaux constats et des propositions essentielles de l'étude

Voir les planches en fin de dossier

## Une initiative pour quoi faire?

L'initiative populaire lausannoise concernant le projet Métamorphose a abouti le 6 août 2008 avec la récolte de 11'194 signatures, dont 9'609 signatures validées par la Municipalité.

Nous avons choisi la voie de l'initiative et non celle du référendum. Nous avons voulu montrer que nous n'étions pas opposés en tant que tels aux objectifs du projet Métamorphose mais que nous voulions faire valoir d'autres propositions pour les réaliser.

L'initiative demande en effet que les deux stades d'athlétisme et de football prévus par le projet Métamorphose soient installés dans le quartier de la Pontaise ou au-delà, plutôt que sur les rives du lac. Ce n'est pas une opposition à ces stades, bien au contraire. C'est une autre vision de leur localisation.

**La vision de l'initiative est-elle réalisable? La réponse est OUI.** L'étude menée dans le cadre d'une démarche participative ayant permis l'écoute active des populations concernées le démontre.

Les propositions qui résultent de cette démarche constituent une contribution citoyenne à un développement urbain de qualité, au nord comme au sud de la ville, tout en apportant la démonstration qu'il est possible de maintenir les stades de football et d'athlétisme dans le nord lausannois.

Le comité d'initiative est ouvert à un développement urbain mesuré, conçu avec et pour les populations concernées. Il est possible de réaliser des projets en étant plus proche des habitants, des usagers, de leurs attentes et de leurs besoins. Un processus du bas vers le haut nous paraît aujourd'hui incontournable pour pouvoir réaliser les objectifs d'un développement urbain de qualité, tel que l'ambitionne le projet Métamorphose pour Lausanne.

## Une étude innovante

L'étude a été confiée à Blaise Sahy, architecte et urbaniste EPFL-SIA, postgrade UNIL en urbanisme durable, professeur assistant à l'Ecole d'architecture de l'EPFL, et David Vessaz, architecte et urbaniste EPFL-SIA. Ils font partie d'un collectif d'architectes et d'urbanistes fondé en 2007 "RSV\_P aménagement durable" pour étudier des problématiques urbaines et de développement territorial dans une approche participative et intégrée de développement durable.

La démarche a été entamée en mai 2008 juste après l'annonce du lancement de l'initiative en avril 2008. Elle a pour but d'accompagner l'initiative populaire pour illustrer sa faisabilité et prolonger sa portée par l'évaluation de scénarios de développement urbain possibles au Nord et au Sud de la Ville de Lausanne. Elle s'est fixé trois objectifs:

1. Etudier des variantes d'implantation des stades d'athlétisme et de football dans la région de la Pontaise ou plus au Nord, conformément à l'initiative déposée.
2. Tenir compte des autres objectifs exprimés par la Municipalité au travers du projet Métamorphose, notamment dans le domaine des quartiers durables (ou écoquartiers).
3. Intégrer les attentes et les besoins des populations concernées (et pas seulement des nouveaux venus) sur la base d'un diagnostic partagé.

## **Le cadre de référence**

La démarche s'inscrit dans la perspective d'un développement urbain durable. «L'aménagement urbain durable doit viser à doter chaque partie de la ville, y compris ses centres et ses zones périphériques, de caractéristiques originales, dans lesquelles les habitants puissent se reconnaître et avec lesquelles ils puissent s'identifier.»<sup>1</sup>

Les valeurs sur lesquelles reposent les propositions de l'étude sont donc les suivantes:

- Viser des objectifs de qualité de vie pour tous et pas seulement de quantité ou de rentabilité purement économique.
- Assimiler l'esprit des lieux en termes de patrimoine architectural et paysager, de vocation, d'usage et d'identité des quartiers. En particulier l'identité du quartier 1018 et sa vocation de pôle dédié au sport populaire et de spectacle tout en modernisant ses équipements.
- Préserver les équilibres urbains entre le logement, les emplois, les espaces et les équipements publics.
- Promouvoir une densification différenciée de l'habitat dans le cadre d'une vision globale d'une ville à l'échelle de l'homme (éviter la perte de la dimension humaine dans le territoire urbain).
- Privilégier les synergies (multifonctionnalité et énergie) des équipements publics pour réduire les coûts d'exploitation et offrir des équipements utilisables par des groupes d'utilisateurs différents.
- Etudier les sites nord et sud concernés par le projet Métamorphose dans une vision globale et cohérente à l'échelle de la ville et de l'agglomération. Redéfinir un équilibre global du tissu urbain et sortir d'une planification par objet ou par équipement (un stade, un écoquartier, etc.)

## **Une démarche participative**

La démarche est fondée sur une participation citoyenne qui a accompagné tout le processus de développement de l'étude. De nombreux habitants et plus d'une trentaine d'associations représentant les milieux intéressés ont été rencontrés, parfois à plusieurs reprises (sociétés sportives, associations de quartier, sociétés d'utilisateurs).

Les propositions d'aménagement présentées aujourd'hui sont le résultat de ce processus participatif au cours duquel différents scénarios ont été étudiés et discutés.

Ce processus participatif s'est déroulé en quatre phases:

1. Ecoute des attentes et des besoins exprimés par la population
2. Etude urbanistique des sites et des capacités existantes
3. Propositions et discussions de scénarios d'aménagement qui en découlent
4. Choix préférentiel du comité d'initiative.

<sup>1</sup> Da Cunha A., (2006) *Lien social, insertion et politiques des villes*, in Urbia, Les Cahiers du développement urbain durable, n°2, p.6, Institut de géographie, Université de Lausanne.

## 1. Etat de la situation

### Quartiers Nord

La vocation de ce secteur est aujourd'hui principalement résidentielle (nombreux logements subventionnés) et sportive (équipements sportifs d'élite et populaire) avec des poches économiques (Aéroport, Gratta-Paille, Rionzi). Du fait de nombreuses coupures constituées par les axes routiers à fort trafic, du parking d'échange à côté du Vélodrome et des terrains de football occupant les Plaines-du-loup, les relations entre les quartiers sont peu nombreuses et les liaisons piétonnes est-ouest très difficiles.

Le Parc des Sports de la Pontaise possède une valeur patrimoniale. Le Stade Olympique de la Pontaise devrait être inscrit à l'inventaire des monuments historiques, avec la note 2 selon le rapport d'expertise commandé par la Municipalité au professeur F. Graf (juillet 2008). Le stade possède en outre une valeur sociale (de mémoire et d'usage) et symbolique (l'Olympisme à Lausanne). La population du quartier y est fortement attachée.

Les autres principales caractéristiques de ces quartiers Nord sont les suivantes:

- Ils comptent 6'399 habitants et 2'872 emplois, soit 70% d'habitat pour 9'271 habitants-emplois. Cette dominante habitation est encore renforcée par la construction en cours de nouveaux quartiers de logements au chemin de Maillefer (233 logements) et aux anciennes écuries de Beaulieu (114 logements).

La population est multiculturelle avec une moyenne de 44% d'étrangers - jusqu'à 50% à l'Ancien-stand - alors que la moyenne de la population étrangère est de 38% pour l'ensemble de Lausanne.

Les revenus moyens y sont largement inférieurs à la moyenne lausannoise (-24.9% à l'Ancien-stand et -21.6% à Cassinette). Source: SCRIS 2001.

- L'offre d'équipements collectifs, de services de proximité et de commerces est insuffisante.
- La vocation sportive de ces quartiers n'est pas seulement liée au sport d'élite (Athletissima, football). Elle est aussi populaire avec des équipements sportifs d'intérêt régional, communal et local. Un exemple. Environ 900 enfants sont actuellement actifs au sein des trois clubs de football qui ont leurs stades à la plaine du loup.
- Le trafic de l'aéroport entre 8h et 20h incite à ne pas affecter le site de la Blécherette-Tuilère à du logement. En revanche, la présence de l'aéroport est un atout pour le développement économique souhaitable de ces quartiers. Malgré l'augmentation du nombre d'emplois d'environ 200% entre 1985 et 2001, les emplois des quartiers Nord ne représentaient à cette dernière date que 3.4% de l'ensemble des emplois lausannois.
- Quelle que soit la solution qui sera finalement retenue pour le M3, il est prévu d'améliorer considérablement les transports publics desservant ces quartiers. Une deuxième jonction autoroutière est également prévue à moyen terme à la Blécherette dans le Schéma directeur du Nord lausannois et dans le PALM.

## Quartiers sud

Les quartiers sud forment des enclaves délimitées par des voies de circulation à fort trafic entre le carrefour de la Bourdonnette, la route de Chavannes et l'autoroute. Ils se situent à l'extrémité sud-ouest du territoire communal lausannois, à proximité des espaces verts de loisirs et de sports de Vidy, du parc du Bourget, du bord du lac et des sites de l'Université et de l'EPFL avec son projet de développement «Campus 2010».

Le site Près-de-Vidy est identifiable par la présence de 173 jardins familiaux installés depuis 1956 et de l'entreprise horticole et roseraies Tschanz SA. Au nord de la route de Chavannes, on trouve les terrains horticoles du Service des parcs et promenades de la Ville de Lausanne, installés là depuis les années 70 après la construction du parking et de la place publique de Montbenon au centre-ville. La question d'une possible délocalisation hors de la ville près d'Etagnières a déjà été envisagée.

Le grand ensemble de logements populaires de la Bourdonnette construit en 1966 est une enclave physique et sociale complètement isolée du reste de la ville. Composé de logements subventionnés, le quartier est habité par une population comptant 65.4% d'habitants d'origine étrangère provenant de près de 50 nationalités différentes. Il abrite aujourd'hui 1606 habitants et 106 emplois avec le taux lausannois le plus élevé de personnes de moins de 40 ans (70%) et du nombre d'occupants par logement. Le revenu net des contribuables est le plus bas par rapport à la moyenne lausannoise (-32%). Source: SCRIS 2001.

Le site est bien relié au réseau des transports publics par le tram M1 avec l'arrêt «Bourdonnette», le bus TL n°2 qui sera bientôt remplacé par le 25, qui relie la Bourdonnette à la gare de Pully, et le n°30 en provenance de Prilly et des sites universitaires. Signalons également sa proximité avec la future Gare RER de Malley-Prilly qui sera reliée au M1 dès 2011.

Dans la planification cantonale et directrice de l'ouest lausannois (PALM-SDOL) le projet de hiérarchisation du réseau routier dans l'ouest lausannois avec notamment deux nouvelles jonctions autoroutières de Chavannes et d'Ecublens permettront un accès « de l'intérieur » aux secteurs en développement avec une nouvelle liaison routière entre la jonction de Chavannes et le secteur de Malley. Le projet de contournement autoroutier de la Ville de Morges vers l'échangeur de Villars-Ste-Croix permettra à long terme non seulement d'éviter de traverser toute l'agglomération Lausanne-Morges mais également de permettre un changement de statut de l'autoroute en boulevard urbain réduisant ainsi les nuisances en termes de bruit et de pollution.

Les terrains dans ce secteur sont tous viabilisés et desservis par le chauffage à distance produit par l'incinération des boues de la STEP située au sud de l'autoroute. De nouvelles installations de désodorisation par lavage chimique et d'autres traitements des oxydes d'azote et du monoxyde de carbone sont venues compléter les équipements existants en 2003. La qualité de l'air s'est donc considérablement améliorée et la Municipalité s'est engagée à plusieurs reprises à améliorer les capacités de traitement de l'air vicié pour réduire les nuisances olfactives.

A l'ouest de la Bourdonnette et sur la commune de Chavannes-près-Lausanne, un développement urbain de forte densité est prévu dans les planifications cantonales et directrices en cours (PALM, SDOL) avec notamment l'implantation du nouveau centre commercial d'Aligro, de logements et d'activités. En face sur les Côtes de la Bourdonnette, propriété de l'Etat de Vaud, est prévu un projet de nouveau quartier de logements. Plus haut sur le plateau de Malley, un projet de reconversion des friches urbaines est en cours avec la mise en œuvre d'un plan directeur localisé qui prévoit un doublement de population d'ici à 2020 (actuellement 7'000 habitants-emplois).

## **II. Propositions d'aménagement**

### **1. Les trois enjeux des espaces publics au Nord**

#### **1.1. Le Nord a besoin d'un parc public comme les autres quartiers de la Ville**

L'enjeu majeur est d'aménager un parc public au cœur du quartier Nord: sur les espaces verts de la Plaine-du-Loup, actuellement utilisés par des terrains de football (qui seraient maintenus et déplacés à Tuilière, voir page 11).

Ce parc public de 7ha (l'équivalent des superficies des autres parcs de quartier à Lausanne) répond à un besoin fortement exprimé par les habitants. Il permettra d'améliorer le cadre de vie général des résidents actuels et futurs du quartier Nord. Il renforcera son attrait et son identité. Ce sera également un gage d'attractivité pour de nouveaux contribuables souhaitant retourner vivre en milieu urbain.

Ce parc public pourra fonctionner comme un espace de ressourcement et de relations sociales pour les populations vivant de part et d'autre du parc. Cet espace de nature et de détente pour tous, y compris pour les familles et les enfants, jouera aussi un rôle sur le plan écologique. Il aura notamment un effet sur la pollution en tant que régulateur thermique.

#### **1.2. Le Nord a besoin d'un centre de quartier avec sa place publique**

Les résidents et les usagers du Nord expriment un autre manque important: l'absence d'un centre de vie convivial autour d'une place publique, réunissant des services de proximité, des lieux de rencontres et d'échanges: par exemple une maison de quartier, un crèche, des commerces de quartier, des cafés-restaurants, une poste, un guichet bancaire, etc.

Ce nouveau centre de quartier peut être créé en lieu et place du parking-relais du Vélodrome, que l'on peut déplacer à la Tuilière. Cela permet de réduire la pollution dans le quartier et d'éviter d'utiliser un site stratégique et central pour le stationnement de voitures.

Ce centre de vie autour d'une place publique répond à des besoins réels et propose une nouvelle dynamique de développement économique et social, mais aussi fonctionnel pour le Nord. Il permet en effet d'améliorer les relations entre les quartiers et l'ensemble du contexte urbain.

#### **1.3. La route des Plaines-du-loup doit être requalifiée en espace public de qualité**

La route des Plaines-du-Loup est une des principales entrées en ville de Lausanne avec un fort taux de trafic (18'800 véhicules/jour en 2005) provenant en particulier de la jonction autoroutière de la Blécherette. Elle constitue une barrière physique et psychologique pour les habitants des quartiers Cassinette, Bois-Gentil, Bois-Mermet d'un côté de la route et les espaces verts des Plaines-du-Loup et le pont des Sauges (Bossos), de l'autre.

L'objectif est de transformer la route actuelle en espace de rue plus convivial en recourant à toute une série de mesures: sécurisation des traversées piétonnes, réaménagement des arrêts des transports publics, installation de mobilier urbain et d'éclairage public, revêtement drainant pour diminuer les nuisances sonores, etc.

Cela permettra de rétablir des connexions piétonnes et de mobilité douce entre les quartiers situés de part et d'autre de la route tout en conservant la fluidité du trafic entrant dans la ville. Cette requalification s'inscrit parfaitement dans la perspective du futur axe de transports publics Flon-Blécherette-Rionzi (à partir de 2015).

## **2. La problématique habitat-emploi**

La question du logement est complexe. Il faut à la fois répondre à l'actuelle pénurie de logements, ne pas continuer à "miter" le territoire et faire face à la raréfaction des terrains constructibles. Ce problème majeur ne peut pas être résolu uniquement à l'échelle communale. Il doit être intégré dans une réflexion menée à l'échelle intercommunale et de l'agglomération.

Les propositions dans ce domaine visent à réaliser les objectifs du projet Métamorphose – améliorer l'offre de logements, répondre aux exigences du développement durable, améliorer les rentrés fiscaux. Pour y parvenir, elles préconisent une politique globale en faveur de la ville durable plutôt que la construction d'un éco-quartier emblématique mais unique.

Cette orientation repose sur deux types d'action:

- a) La création de nouveaux quartiers durables au nord et au sud de la ville, à prédominance de logements ou d'activités selon leur localisation. Cette répartition au nord et au sud respecterait les équilibres urbains en évitant d'accentuer encore la situation actuelle: les logements au nord, les équipements publics et de prestige au sud.
- b) Une requalification-revitalisation des quartiers de logements existants avec une réévaluation de leurs potentiels de densification.

Cette politique de quartiers durables – créés «ex-nihilo» ou par renouvellement du tissu urbain – a pour mérite d'intégrer les trois piliers du développement durable: l'environnement, l'économique et le social. Alors que les éco-quartiers privilégient très souvent des objectifs de réduction d'énergie et de techniques environnementales aux dépens des critères socio-économiques ou culturels.

### **2.1. De nouveaux quartiers durables**

#### **Bois-Gentil-Marronniers: un nouveau quartier mixte avec prédominance de logements**

Le déplacement du stade du Bois-Gentil et du terrain des Marronniers à la Tuilière en synergie avec les terrains d'entraînements et les équipements nécessaires aux besoins actuels des clubs de football permettrait de créer un nouveau quartier durable sur le site. Avec prédominance du logement.

L'établissement pénitencier du Bois-Mermet, propriété de l'Etat de Vaud, pourrait à terme être délocalisé. Une étude devrait être conduite pour décider du sort du bâtiment (actuellement note 3 au recensement architectural).

#### **Aéroport Lausanne-Blécherette: un nouveau quartier d'activités**

Cette proposition s'inscrit dans le cadre du développement des vols d'affaires de l'aéroport, qui représente un atout pour des entreprises internationales désirant installer leur siège à Lausanne.

Ce nouveau secteur proche des sorties autoroutières de la Blécherette et de la future jonction du Solitaire fait partie du pôle économique 7a prévu par le plan directeur cantonal. Accompagné par des mesures d'aménagement répondant aux attentes des usagers potentiels, il deviendrait une zone attractive pour l'emploi.

#### **Prés-de-Vidy: un nouveau quartier mixte avec prédominance d'activités**

La création de ce nouveau quartier mixte avec prédominance d'activités et de services - accueillant le siège d'entreprises tertiaires grâce à la vue sur le lac et les montagnes le long de l'autoroute – permettrait de décroquer la Bourdonnette et de répondre à une demande de la population qui y habite.

Ce nouveau quartier peut être connecté au reste de la ville par des liaisons piétonnes et de mobilité douce. Il serait également possible d'assurer une connexion directe avec la future gare RER de Malley-Prilly - et un accès à tout le réseau CFF - sous la forme, par exemple, d'une prolongation de la ligne TL n°30 reliant actuellement Prilly à la Bourdonnette, en passant par les sites universitaires.

Il est possible d'y conserver un espace vert, et pourquoi pas pour les jardins familiaux. Ces jardins doivent se situer à proximité des logements car ils sont beaucoup utilisés le soir après le travail comme une extension des logements. C'est la raison pour laquelle les utilisateurs souhaitent pouvoir jouir d'une maisonnette avec le jardin contrairement au concept de plantage qui lui n'autorise pas ce type de construction.

### **Terrains horticoles: un quartier mixte avec prédominance de logements**

Les terrains horticoles sont la propriété foncière de la Ville de Lausanne et actuellement le lieu de production de plantes pour les parcs et promenades du territoire communal. Leur délocalisation permettrait de réaliser un nouveau quartier durable à prédominance de logements. C'est un site plat et bien orienté au sud/sud-ouest bénéficiant d'un ensoleillement maximum et protégé du vent du Nord. Autrement dit, sa situation en fait un site idéal pour la construction de logements écologiques (bonne orientation pour l'utilisation passive et active de l'énergie solaire).

Le site est également bien desservi par les transports publics: M1, TL n°25-30 et la future gare RER de Malley-Prilly. La proximité du parking d'échanges P+R prévu au Prés-de-Vidy pourrait être utilisé pour l'aménagement d'un quartier sans voitures et l'existence du réseau de chauffage à distance de la STEP comme complément de chaleur en hiver. Le déplacement prévu de la conduite de gaz (rapport-préavis 2008/29 du 25 juin 2008) permettra de sécuriser les sites.

## **2.2. Renouvellement urbain durable de certains quartiers**

Le renouvellement urbain durable propose de régénérer des quartiers existants de logements en vue d'améliorer la qualité de vie des populations qui y habitent. Il s'agit d'une démarche alternative ou complémentaire à la création de quartiers durables «ex-nihilo». C'est un véritable enjeu pour l'avenir de nos villes qui devraient aussi orienter leurs actions en faveur d'un urbanisme de transformation de l'existant au lieu de promouvoir systématiquement la table rase et la feuille blanche pour la construction de nouveaux projets.

L'objectif est d'améliorer radicalement la qualité de vie, l'image du quartier, d'augmenter la densité de logements, de réduire leur consommation d'énergie, sans faire table rase de ce qui existe, mais en le transformant de manière douce et attentive aux préoccupations des habitants. Et en profitant du potentiel que représentent des terrains déjà viabilisés, équipés et bien situés au cœur des villes pour introduire de la mixité fonctionnelle et sociale dans des quartiers habités par des populations souvent défavorisées.

Proposition est faite de pratiquer ce renouvellement urbain dans trois quartiers d'habitation existants dans le Nord: Cassinette-Sauges, Ancien-stand et Pont des Sauges-Bossons.

### **L'objectif habitat du projet Métamorphose serait atteint**

Ces propositions de nouveaux quartiers durables et de renouvellement des quartiers existants permettraient de réaliser l'objectif de 2'000 logements de l'éco-quartier prévu par le projet Métamorphose, avec une densité moyenne moins élevée que celle du projet Métamorphose. Ce constat est d'autant plus intéressant qu'il ne tient pas compte du potentiel d'habitants-emplois dans les autres secteurs du projet citoyen, en particulier dans le secteur affecté au centre de vie et de quartier de la Pontaise.

### 3. L'implantation possible des équipements sportifs

#### 3.1. Solution préférentielle du Comité d'initiative

##### Les stades de football et d'athlétisme au Stade Olympique de la Pontaise

Le choix de réhabiliter et de moderniser le Stade de la Pontaise - et ses abords<sup>1</sup> – repose sur plusieurs réflexions et observations:

- Le Stade de la Pontaise fait partie intégrante du tissu local avec un fort pouvoir symbolique. C'est un exemple d'intégration réussie d'un grand équipement d'importance régionale à l'échelle d'un quartier de la ville. La valeur patrimoniale et identitaire du bâtiment et de ses abords est reconnue par la population et les experts.
- La valeur d'usage du Stade de la Pontaise est indéniable. La qualité de la piste et de son rayon de courbure de même que l'altitude sont favorables à des records. La qualité naturelle du terrain de football est également reconnue.
- Les problèmes de la bise en hiver qui s'engouffre par dessus l'actuelle tribune nord ou l'aménagement de la piste de saut en longueur, sont des éléments qui peuvent être corrigés lors des travaux de réhabilitation.
- La réhabilitation et la modernisation du stade était possible en 2003, il y a cinq ans.
- Les nuisances sont globalement bien acceptées par la population résidant à proximité du Stade. Le déplacement d'un grand équipement public provoque souvent des résistances du voisinage du nouveau site.
- Le Stade de la Pontaise est facilement accessible tant par les transports publics et leur amélioration prévue (M3) et un parking P+R à l'entrée de la ville et à proximité des jonctions autoroutière actuelle de la Blécherette et future du Solitaire.
- Les mauvais exemples de délocalisation de stades de leur tissu urbain initial, comme à La Praille, à Genève, en comparaison des bons exemples de stades maintenus sur leur site initial.
- Les investissements publics effectués jusqu'à ce jour dans une politique de modernisation du Stade de la Pontaise ne seraient pas perdus.
- Le patrimoine est aussi une ressource non renouvelable et s'inscrit parfaitement dans la perspective d'un développement durable: ce qui est perdu l'est définitivement.

Le choix préférentiel d'en faire un stade mixte pour le football et l'athlétisme s'explique par les motifs suivants:

- C'est d'abord une réaction de bon sens face à la situation financière actuelle de Lausanne et dans un contexte économique incertain.
- Des synergies sont possibles grâce à une utilisation multifonctionnelle des équipements publics et permettent de réduire les coûts d'exploitation payés par la collectivité.
- Au contraire des autres villes suisses qui n'ont qu'un stade de football, Lausanne a besoin, comme Zurich, d'un stade de football et d'un stade d'athlétisme, parce qu'elle organise de grands meetings d'athlétisme comme Athletissima. Lausanne est en outre capitale olympique. Zurich qui se trouvait dans la même situation que Lausanne a bien opté pour un stade unique, mixte pour l'athlétisme et le football.

*Nota bene: L'installation des stades d'athlétisme et de football dans un Stade de la Pontaise réhabilité constitue la solution préférentielle retenue par le Comité d'initiative. Mais on peut aussi envisager de conserver le Stade Olympique pour l'athlétisme et construire un nouveau stade de football plus au nord, sur le site de la Tuilière.*

<sup>1</sup> Les tennis seraient notamment regroupés au sud du stade. Ils seraient ainsi protégés de la bise.

## **Terrains de football et stade de Bois-Gentil déplacés à la Tuilière**

Le déplacement et le regroupement des terrains de football et du stade de Bois-Gentil à la Tuilière sont acceptés par les trois clubs de football Etoile Sportive FC Malley, FC Concordia et FC Racing, pour autant que les équipements qui correspondent à leurs besoins actuels soient réalisés dans leur nouvelle implantation. A savoir:

- six terrains synthétiques, trois terrains en terre, et un terrain en terre dédié à la SATUS Football Club (15 équipes, 400 licenciés)
- un stade de 250 places au minimum pour les premières équipes des trois clubs avec une installation d'éclairage correspondant aux demandes de l'ASF
- des locaux pour les clubs avec notamment des vestiaires, une infirmerie et une buvette dirigée par les trois clubs d'environ 240 m<sup>2</sup> avec stockage et cuisinette.

Le Centre sportif des Grandes-Roches serait, quant à lui, maintenu et/ou adapté dans le cadre de la construction du centre de quartier de la Pontaise.

## **Réserve d'équipements publics et sportifs (SAN)**

Le secteur en partie utilisé aujourd'hui par le Service cantonal des autos et de la navigation pourrait être délocalisé à moyen terme. Dans cette hypothèse, le site représentera une réserve potentielle importante de développement pour répondre aux futurs besoins en équipements publics. Le secteur est en effet dans le périmètre des nuisances de bruit lié à l'aéroport et ne devrait pas être affecté à du logement.

## **Salle multisports**

Une salle omnisports de 6'000 places a été envisagée par la Municipalité pour compléter les installations sportives du quartier Nord. Cette idée appelle deux remarques:

- Le coût d'une salle omnisports n'a de sens que si elle est dimensionnée pour pouvoir accueillir également des spectacles, qui permettent de la rentabiliser. Avec seulement 6'000 places, la salle omnisports ne peut pas répondre à cette exigence. Il faudrait qu'elle en comporte environ 10'000.
- On peut certes implanter cette salle omnisports au Nord. Mais elle serait sans doute mieux située à Malley où elle viendrait compléter la patinoire du LHC.

## **3.2. Solution alternative**

### **Les stades de football et d'athlétisme à la Tuilière**

Si vraiment on ne peut pas maintenir le Stade Olympique de la Pontaise, il est possible de construire un nouveau stade mixte pour le football et l'athlétisme plus au Nord, sur le site de la Tuilière. Ce nouveau stade pourrait faire l'objet d'un partenariat public-privé avec la construction d'un centre commercial bien situé, en dehors de la ville et des quartiers d'habitations, à proximité d'un parking P+R et des sorties d'autoroute, celle de la Blécherette et de celle du Solitaire prévue par la planification cantonale.

*Nota Bene: L'installation des stades d'athlétisme et de football dans un nouveau stade construit à la Tuilière est la solution alternative retenue par le Comité d'initiative. Mais on peut aussi envisager la construction de deux stades séparés dans la zone Blécherette-La Tuilière. Les espaces disponibles permettent cette flexibilité.*

## Conclusions

Les propositions du Comité d'initiative indiquent des orientations en matière d'espaces publics, d'habitat et d'activités ainsi que des aires d'implantation possibles pour les équipements collectifs liés au sport.

Ces propositions ne constituent pas un projet figé. Elles sont le résultat d'un processus d'aménagement ouvert et concerté sur la base des capacités existantes et des préoccupations des populations qui habitent les quartiers concernés. C'est un projet citoyen en faveur d'un développement urbain de qualité, équilibré à l'échelle des quartiers, intégré dans une vision globale de la ville durable. L'objectif premier est de préserver et d'améliorer la qualité de vie au nord comme au sud de Lausanne.

Ces propositions alternatives et complémentaires au projet Métamorphose en intègrent cependant les objectifs avec les enjeux suivants:

### 1. Espaces publics du quartier Nord

- Conservation-valorisation des espaces verts de la plaine du Loup avec l'aménagement d'un parc public.
- Création d'un centre de vie et de quartier avec une place urbaine conviviale.
- Réaménagement de la route des Plaines-du-Loup.

Ces propositions concernant les espaces publics (le parc, le centre de vie et l'aménagement de la route des Plaines-du-Loup) sont prioritaires pour assurer un développement urbain durable de qualité. Elles pourraient constituer la base de développement d'un masterplan ou d'un plan directeur localisé «Pontaise-Blécherette-Tuilière».

### 2. Habitat-emploi

- Construction de nouveaux quartiers durables (écoquartier) au nord et sud, à prédominance de logements ou d'activités selon leur localisation.
- Transformation des quartiers existants au Nord avec des projets de renouvellement urbain durable. Cette nouvelle politique pouvant être étendue progressivement à l'ensemble de la ville.

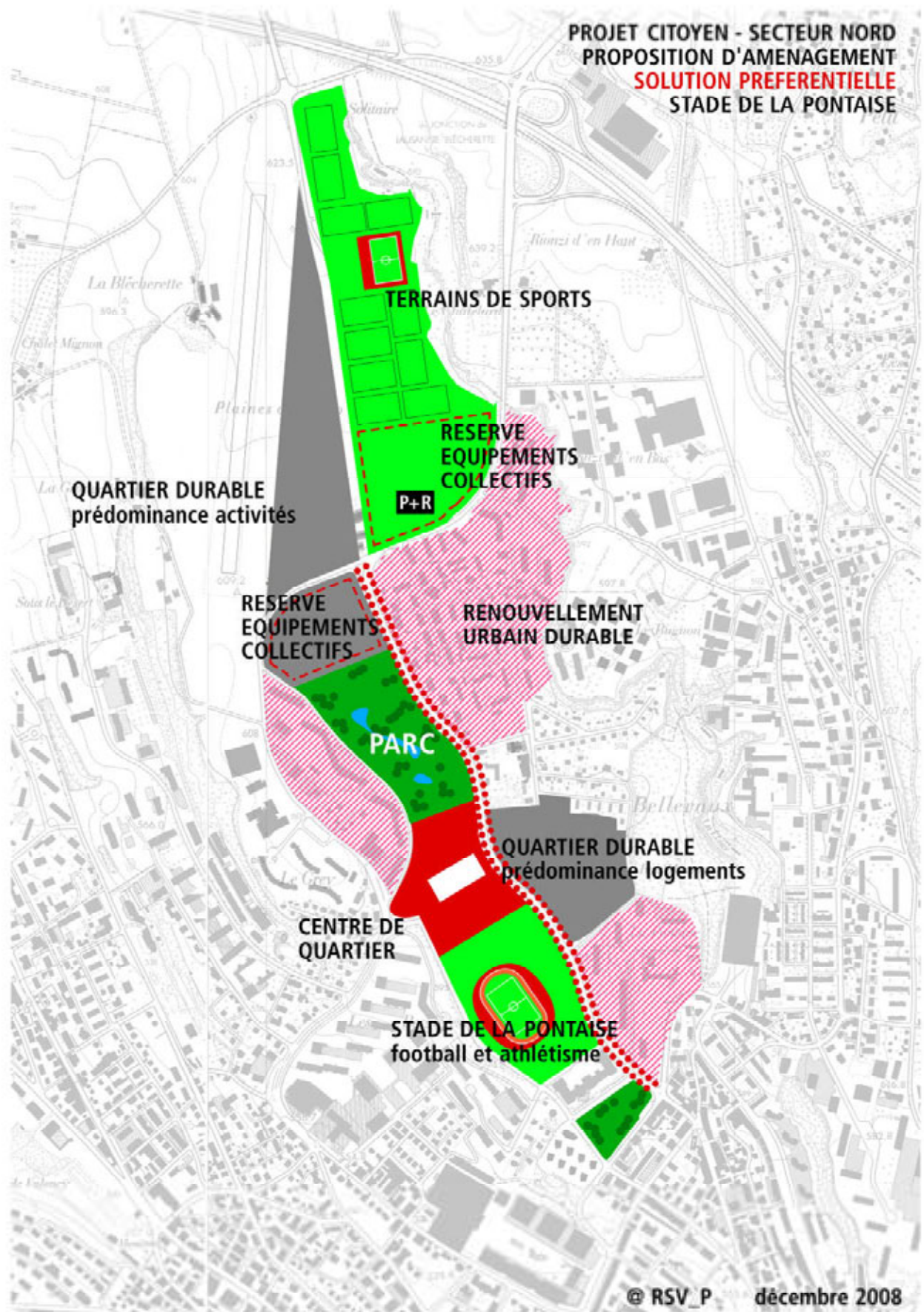
### 3. Equipements sportifs

• Conservation-réhabilitation du Stade Olympique de la Pontaise pour le football et l'athlétisme. C'est la solution préférentielle retenue par le Comité d'initiative. Mais on peut aussi envisager de conserver le Stade Olympique pour l'athlétisme et construire un nouveau stade de football plus au nord, sur le site de la Tuilière.

• Si vraiment on ne peut pas maintenir le Stade Olympique de la Pontaise, il est possible de construire un nouveau stade mixte pour le football et l'athlétisme plus au Nord, sur le site de la Tuilière. C'est la solution alternative retenue par le Comité d'initiative. Mais on peut aussi envisager la construction de deux stades séparés dans la zone Blécherette-La Tuilière. Les espaces disponibles permettent cette flexibilité.

Le débat sur l'avenir de la Ville de Lausanne souhaité par ses habitants est ouvert.

**PROJET CITOYEN - SECTEUR NORD**  
**PROPOSITION D'AMENAGEMENT**  
**SOLUTION PREFERENTIELLE**  
**STADE DE LA PONTAISE**



PROJET CITOYEN - SECTEUR NORD  
PROPOSITION D'AMENAGEMENT  
**SOLUTION ALTERNATIVE**  
STADE DE LA TUILIERE

